



## Réunion du Conseil Municipal du mercredi 11 décembre 2024

Présents : Noémie Baracand, Patrick Pacaud, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué, Alexia Nicolas-Brun. Patrice Lambert donne pouvoir à Roland.

La réunion débute à 19h et se termine à 21h30.

- Angélique va gagner un échelon. La commune propose qu'elle passe également de 16h hebdomadaires à 17h30 hebdomadaires, donc à mi-temps, ce qui lui faciliterait les possibilités d'avancement de carrière. Le conseil vote pour.

- La commune va devoir combler le déficit du SIRCO (100 000 €). La part dévolue à Montagne s'élève à 5600 €. Si tout va bien, la communauté de communes devrait prendre en charge ce déficit après coup.

- Validation du classement d'un chemin rural en chemin de randonnée (chemin de randonnée allant de la Croix de la Cave à St-Antoine). C'est la communauté de communes qui a la charge de l'entretien des circuits de randonnée.

- Vote pour permettre la continuité des dépenses 2025, dans la limite de 25% au dessus de ce qui est prévu au prévisionnel.

- Discussion sur le nouveau parking de la salle des fêtes et d'éventuels squats. Le stationnement est déjà limité à 7 jours (à voir si on peut réduire). La pose de barrières limitant la hauteur des véhicules est envisagée, ainsi qu'une barrière limitant l'accès à l'arrière de la salle des fêtes. Les locataires de la salle des fêtes auraient bien sûr la possibilité d'ouvrir ces barrières. Un premier devis tourne autour de 6300 € pour des barrières métalliques.

- TPE (terminal de paiement pour CB) pour la mairie : la formule locative à 15 €/ mois semble le meilleur choix.

- Les vœux du maire auront lieu le vendredi 17 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes

- Discussion sur le contenu à mettre dans l'Echo de Montagne

- Pour info, une réunion publique sur le PLUI aura lieu le mercredi 18 décembre à 19h à St-Sauveur